COMMUNE DE BRINON-SUR-SAULDRE

PROJET PÉDAGOGIQUE 2026-2027

Accueil Périscolaire du mercredi de Brinon-Sur-Sauldre / Clémont

Mairie de Brinon-Sur-Sauldre - 6 Route de Chaon - 18410 BRINON-SUR-SAULDRE
Tel : 02 48 81 52 70 - courriel : accueil.mairie@ville-brinon.fr - site internet : www.ville-brinon.fr

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION

2 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

3 L'ÉQUIPE D'ANIMATION

4 LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

5 LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

6 LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES

7 LA RESTAURATION

8 LES FAMILLES

9 LA JOURNÉE TYPE

10 L'ACCUEIL DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

11 PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

12 ÉVALUATIONS

13 BILAN

14 CONCLUSION

01

INTRODUCTION

L'Accueil Périscolaire du mercredi est une structure d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) qui répond à des besoins pour les parents :

- besoin de garde
- besoin de sécurité pour les enfants
- mais surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en oeuvre pour que l'enfant passe des temps d'activité les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'Accueil Périscolaire du mercredi constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

POURQUOI UN PROJET PÉDAGOGIQUE ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de la commune de Brinon-Sur-Sauldre.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil périscolaire du mercredi revendique une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu de l'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du "savoir-être" et du vivre ensemble.

Ce projet pédagogique est disponible à la lecture pour les familles et doit être connu de tout le personnel pédagogique de l'accueil.

02

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'accueil périscolaire du mercredi de Brinon-Sur-Sauldre/Clémont est géré par la commune de Brinon-Sur-Sauldre.

Il accueille les enfants de la Petite Section de maternelle au CM2 (de 3 à 12 ans), les mercredis durant la période scolaire.

Capacité d'accueil : 20 enfants maximum par jour d'ouverture.

L'accueil périscolaire est ouvert les mercredis durant la période scolaire de 9h à 17h30.
Une arrivée échelonnée est possible de 7h30 à 9h, de même qu'un départ échelonné de 16h30 à 18h.

L'accueil périscolaire du mercredi est un lieu de loisirs, de détente, de découverte et d'épanouissement permettant aux enfants de vivre une journée enrichissante dans un cadre sécurisant, bienveillant et adapté à leurs besoins.

L'accueil périscolaire du mercredi doit respecter des obligations de déclaration, d'encadrement et de norme de conformité des locaux.

L'accueil périscolaire déclare ses locaux, ses activités, ses animateurs et ses intervenants auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Les locaux utilisés, mis à la disposition par les communes, doivent être conformes aux normes des Établissements Recevant du Public (ERP).

La Direction est responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de la surveillance générale de l'établissement et de son fonctionnement, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leur famille et de l'application du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

Coordonnées

A l'école - 4 Route de Chaon
18410 BRINON-SUR-SAULDRE

02 48 81 52 70 ou 06 16 98 13 99

accueildeloisirs@ville-brinon.fr

www.ville-brinon.fr

Les locaux

L'école élémentaire

Située entre la Mairie et la bibliothèque.
Une salle de classe libre est mise à disposition toute l'année.
Elle dispose :

- de sanitaires,
- d'un préau,
- de matériel courant,
- d'un espace de repos aménagé pour les enfants le désirant,
- d'une cour de récréation,
- d'un espace vert extérieur clôturé.

Le Mille-Clubs

Situé près de la Mairie, derrière des ateliers municipaux, la salle Mille-Clubs dispose de :

- Une grande pièce commune,
- Une salle de repos pouvant accueillir une dizaine de lits,
- Une salle de rangement pour le matériel courant et pédagogique,
- Deux sanitaires,
- Un espace vert extérieur clôturé.

La bibliothèque

En fonction des effectifs, l'accueil peut également être organisé à la bibliothèque municipale qui comprend :

- Une grande pièce commune avec des espaces de rangements pouvant stocker du matériel courant et du matériel pédagogique,
- Une salle de repos pouvant accueillir cinq lits,
- L'espace bibliothèque,
- Deux sanitaires,
- Un espace vert extérieur de jeu.

Le transport

La situation géographique impose le recours à un prestataire agrée pour le transport d'enfants.

03

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe pédagogique est composée de :

Un directeur

ou directrice titulaire du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Il assure un rôle d'animateur, mais aussi coordonne, organise, évalue la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation. Il assure le lien avec les familles, pilote l'équipe d'animation, développe les partenariats, assure la gestion de l'équipement.
Il doit prévoir, organiser, coordonner et analyser les résultats.

Un animateur

ou animatrice diplômé(e) BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou diplôme équivalent.

Le personnel permanent encadre les enfants chaque mercredi durant la période scolaire. Les animateurs doivent tous s'investir auprès des enfants et dans la vie de l'accueil.
L'animateur doit :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants,
- Appliquer le projet pédagogique,
- Être un référent pour les enfants,
- Élaborer des projets d'animation, avoir un rôle organisateur, anticiper (préparer son matériel, ses plannings et gérer la vie quotidienne) et les mener à terme en tenant compte du projet pédagogique, du thème et du groupe d'enfants,
- Être capable de s'adapter au changement, d'innover, d'être imaginatif,
- Communiquer, être capable de travailler en équipe en respectant les différences de chacun,
- Communiquer avec les parents et les tenir informés de la vie de l'enfant à l'accueil de loisirs,
- Être à l'écoute des enfants (de leur besoins et envies), et des autres afin de répondre au mieux aux attentes de chacun,
- Permettre aux enfants d'être plus autonomes dans la vie quotidienne en leur permettant d'évoluer progressivement et ainsi contribuer à leur épanouissement, pouvoir gérer les conflits
- Pouvoir remplir ses rôles spécifiques définis avec la direction (Surveillant de Baignade, Assistant Sanitaire)
- Être capable de se remettre en question, dans son travail, suite aux évaluations ou aux régulations qui pourraient lui être faites,

Un animateur ou animatrice BAFA stagiaire, diplômé(e) ou sans qualification.

L'équipe se doit d'avoir un rôle formateur. Elle doit accueillir le stagiaire dans la structure, et lui communiquer les règles de fonctionnement, les possibilités et les contraintes matérielles, transmettre son savoir, ses informations, ses idées.

Le stagiaire doit être accompagné, mais aussi mis en autonomie au cours du stage, afin de le responsabiliser et d'en faire de futurs animateurs diplômés.
Le stagiaire doit respecter le projet pédagogique, les règles de l'accueil de loisirs, son fonctionnement et sa pédagogie au même titre que l'équipe permanente.
Un bilan est fait à chaque fin de semaine avec le directeur.

L'équipe pédagogique veille à :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- Accompagner les enfants dans leur autonomie,
- Proposer des activités variées et adaptées,
- Favoriser l'écoute, le respect et la bienveillance,
- Créer un climat rassurant et convivial.

04

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les valeurs éducatives

L'accueil périscolaire a pour vocation de faire du mercredi un moment privilégié pour chaque enfant.

Les valeurs éducatives portées par l'équipe pédagogique sont :

- le respect du rythme de l'enfant,
- son épanouissement personnel,
- l'autonomie,
- le respect des autres,
- la solidarité et l'entraide,
- la citoyenneté,
- le respect de l'environnement,
- l'accès aux loisirs et à la culture pour tous.

L'équipe d'animation souhaite permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe en respectant son individualité.

Les objectifs pédagogiques

L'équipe pédagogique veille à respecter les besoins et les capacités de chaque enfant.

Pour cela :

- un accueil échelonné est proposé le matin,
- des temps libres sont aménagés,
- des temps calmes adaptés à l'âge sont proposés,
- les activités sont diversifiées,
- les enfants peuvent choisir leurs activités,
- les repas sont pris à heures régulières,
- des jeux extérieurs sont proposés quotidiennement si la météo le permet,
- une collation équilibrée est proposée.

Les enfants ont également le droit de ne rien faire afin de respecter leurs besoins de repos et de liberté.

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation

L'accueil périscolaire du mercredi encourage les enfants à devenir acteurs de ce jour de repos.

Pour cela :

- Les enfants choisissent librement certaines activités,
- Ils participent à la vie collective,
- Ils apprennent à respecter le matériel et les locaux,
- Ils sont encouragés à prendre des initiatives,
- Ils participent au rangement du matériel,
- Les animateurs valorisent leurs savoir-faire.

L'équipe pédagogique veille à ne pas faire à la place des enfants ce qu'ils sont capables de réaliser eux-même.

Apprendre le vivre ensemble

L'accueil périscolaire du mercredi est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité.

Les enfants apprennent à :

- respecter les autres,
- écouter la parole de chacun,
- partager,
- s'entraider,
- développer la solidarité,
- respecter les règles de vie collectives.

Une charte de vie est élaborée à chaque période avec les enfants, puis affichée dans les locaux.

Certaines règles non négociables seront rappelées :

- **Interdiction de toute violence physique ou verbale,**
- **Respect des personnes et du matériel,**
- **Respect des règles de sécurité.**

Sensibiliser à l'environnement

L'accueil périscolaire du mercredi souhaite sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et à la découverte du territoire local.

Les enfants sont amenés à :

- respecter la nature,
- découvrir la forêt et les espaces naturels,
- participer à des balades et randonnées, en découvrant notamment les chemins "Raboliot",
- participer à des activités en plein air,
- être sensibilisés au tri et au respect des espaces communs.

Encourager la découverte et l'expérimentation

L'équipe pédagogique propose des activités favorisant :

- La créativité,
- L'imagination,
- La motricité,
- La découverte culturelle,
- Le jeu,
- L'expérimentation,
- Le développement de la confiance en soi.

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants et au nombre de participants.
Des groupes peuvent être mis en place si nécessaire.

Ateliers autonomes

Différents espaces sont installés pour permettre aux enfants de pratiquer des activités librement (sous la surveillance de l'équipe d'animation) : jeux de construction, lecture, loisirs créatifs, jeux de société...
Ces espaces peuvent évoluer en fonction des propositions des enfants et de l'équipe d'animation.

Jeux de cour

Les enfants ont la possibilité d'utiliser les espaces extérieurs : Jardin du Mille-Clubs, cour de l'école élémentaire, pour des jeux extérieurs (jeux de ballon, grands jeux...).
Ils peuvent être en semi-autonomie ou accompagnés par un membre de l'équipe d'animation.

Activité de baignade

La baignade est une activité phare, au delà de l'aspect ludique en s'amusant dans l'eau, elle permet aussi :

- de découvrir de nouveaux jeux,
- évoluer dans un nouvel environnement,
- développer la confiance en soi
- vaincre sa peur de l'eau

Activités encadrées

Elles sont impulsées par l'équipe d'animation, leur forme varie en fonction des objectifs fixés avant l'activité : développer la motricité de l'enfant, les notions de fair-play, d'esprit d'équipe, développer l'imaginaire de l'enfant...
Ces activités encadrées peuvent être sportives, artistiques, de loisirs créatifs...
Les activités encadrées peuvent aussi correspondre à des sorties sur le territoire (recontres intergénérationnelles...)

Les sorties

Des sorties peuvent être organisées dans le cadre des activités.
Sont privilégiés les environnements proches afin de favoriser au maximum les partenaires locaux.
Elles peuvent être de différente nature : sportives, culturelles ou artistiques

05

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Pour traduire ses ambitions éducatives en actions concrètes, l'accueil périscolaire du mercredi de Brinon s'appuie sur une mobilisation cohérente de ses ressources humaines, matérielles, financières et partenariales.

Les moyens humains : Une équipe qualifiée et engagée

La qualité de l'accueil repose avant tout sur les compétences et la posture de l'équipe d'encadrement.

- **Taux d'encadrement et sécurité** : L'encadrement des mineurs est assuré en stricte conformité avec les normes réglementaires de la SDJES. Pour garantir une sécurité optimale, la structure impose la présence permanente d'un minimum de 2 adultes, quels que soient les effectifs.
- **Qualification** : L'équipe est composée de professionnels de l'animation diplômés ou en cours de formation (BAFA) ou diplôme équivalent,
- **Posture professionnelle** : Guidés par des principes de bienveillance, d'écoute active et d'exemplarité, les animateurs instaurent un climat de confiance indispensable à l'épanouissement des enfants.

Les moyens matériels et logistiques : Un environnement adapté

L'accueil périscolaire dispose d'infrastructures fonctionnelles et d'équipements diversifiés.

- **Les espaces intérieurs** : La structure propose des locaux adaptés aux activités collectives ainsi qu'un espace de repos aménagé pour respecter le sommeil des plus jeunes.
- **Les espaces extérieurs** : Les enfants bénéficient d'aires de jeux extérieures sécurisées, propices aux activités de plein air et aux grands jeux.
- **Le matériel pédagogique** : Afin de stimuler la curiosité des enfants, l'accueil met à disposition un large panel de ressources :
  - Matériel créatif et manuel (arts plastiques, bricolage).
  - Équipements sportifs et de psychomotricité.
  - Jeux de société, malles de déguisements et supports culturels (livres, musique).

Les moyens financiers : Une gestion au service des projets

Le budget alloué à la structure est un levier direct de la qualité des séjours. Il est orienté prioritairement vers :

- **Le renouvellement du matériel** : Garantie d'avoir des équipements ludiques et pédagogiques modernes, propres et sécurisés.
- **L'ouverture culturelle et l'évasion** : Financement de sorties extérieures (parcs, musées, spectacles).
- **L'enrichissement pédagogique** : Prise en charge d'intervenants extérieurs spécialisés (artistes, éducateurs sportifs, conteurs) pour diversifier l'offre d'animation.

Les partenariats et les ressources locales : Un ancrage territorial

L'accueil périscolaire s'inscrit pleinement dans la vie et l'environnement de sa commune.

- **Les infrastructures communales** : La structure bénéficie de l'accès aux équipements de la municipalité (salle polyvalente, complexes sportifs (terrain de foot, de tennis), et l'accès à la bibliothèque municipale), démultipliant ainsi les possibilités d'activités.
- **Le patrimoine naturel** : L'environnement local (proximité de la forêt, des sentiers de randonnée) idéal pour sensibiliser les enfants à la nature et à la biodiversité.

06

LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES

La sécurité physique, affective et morale des mineurs est la condition indispensable à la mise en œuvre de toute action pédagogique.
Au sein de l'accueil périscolaire du mercredi, notre démarche vise à construire un cadre rassurant où la sécurité ne freine pas l'autonomie, mais permet au contraire à l'enfant d'expérimenter ses capacités en toute confiance.

La sécurité physique : Aménagement et réglementation

L'équipe d'animation applique quotidiennement les normes réglementaires en vigueur et développe une vigilance constante.

A. Le contrôle des effectifs et des présences

- Le pointage rigoureux : Les enfants sont comptés à chaque moment de transition de la journée (accueil, départ en activité, passage aux repas, montées/descentes de bus).
  Un cahier de présence est tenu à jour en temps réel.

- Les taux d'encadrement : Les quotas réglementaires sont strictement respectés (au minimum 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans, et 1 pour 12 enfants pour les plus de 6 ans). Ces taux sont renforcés en cas de sorties extérieures ou d'activités spécifiques.

B. La gestion des locaux et du matériel

- **Vérification des espaces** : Avant chaque ouverture et avant chaque activité, les animateurs effectuent un "contrôle sécurité" visuel des locaux et de la cour (absence d'objets dangereux, état des structures de jeux).

- **Adaptation du matériel** : Les outils et matériaux utilisés lors des ateliers manuels sont systématiquement adaptés à l'âge et à la motricité des enfants.

La sécurité sanitaire et le suivi médical

L'accueil périscolaire veille à la santé des enfants à travers un suivi protocolé :

- **Les fiches sanitaires** : Consultées dès le premier jour par l'assistant(e) sanitaire désigné(e) au sein de l'équipe, elles permettent de recenser les allergies, les régimes alimentaires et les fragilités médicales.

- **La gestion des traitements médicaux** : Aucun médicament n'est administré sans une ordonnance médicale valide et l'autorisation écrite des parents. Les médicaments sont conservés dans un lieu fermé à clé.

- **Les PAI** (Projets d'Accueil Individualisés) : Pour les enfants atteints de troubles de la santé chroniques (asthme, allergies sévères, diabète), l'équipe est briefée spécifiquement sur le protocole d'urgence à suivre en début de séjour.

L’hygiène quotidienne de l’enfant : Un rituel éducatif

L'apprentissage et le respect des règles d’hygiène corporelle font partie intégrante de notre démarche pédagogique pour favoriser l'autonomie et la santé des enfants.

- **Le lavage des mains** : Il est systématisé à des moments clés de la journée (avant et après chaque repas, au retour des activités extérieures, et après chaque passage aux toilettes). Les animateurs accompagnent les plus jeunes pour leur transmettre la bonne technique (utilisation du savon, séchage efficace).
- **L'hygiène après l'effort ou la baignade** : Lors des journées de forte chaleur, d'activités sportives intenses ou après la baignade, un temps est dédié au change, au séchage. L'équipe veille à ce que les enfants portent des vêtements propres et adaptés à la météo.

L’hygiène et l’entretien des locaux : Un environnement sain

La salubrité des espaces d'accueil est une condition non négociable pour limiter la propagation des virus (gastro-entérite, grippe, etc.) et garantir le bien-être de tous.

- **Le nettoyage quotidien** : Les espaces de vie (salles d'activités, réfectoire) et les blocs sanitaires sont nettoyés et désinfectés chaque jour par le personnel technique, selon un protocole strict (utilisation de produits professionnels aux normes, traçabilité des passages).

- **L'action de l'équipe d'animation** : Au fil de la journée, les animateurs veillent au maintien de la propreté. Ils associent les enfants au rangement et au nettoyage léger de leur espace de jeu (ranger le matériel, jeter les déchets dans les poubelles de tri) pour les responsabiliser face à leur environnement.

- **L'aération des espaces** : Les salles d'activités, de repos et de restauration sont obligatoirement aérées par l'équipe plusieurs fois par jour (au minimum 10 minutes le matin avant l'arrivée des enfants, pendant les temps extérieurs, et le soir après le départ).

- **La gestion de l’espace repos** : Les draps et les lits de sieste sont individualisés. Le matériel de couchage est nettoyé et désinfecté régulièrement pour éviter tout risque de contamination.

La sécurité affective et morale

Parce que la sécurité n'est pas que matérielle, l’accueil périscolaire s'engage à offrir un climat de confiance respectueux de l'intégrité psychologique de chaque enfant.

- **L'écoute et la bienveillance** : L'équipe adopte une posture de communication non violente. Les moqueries, le harcèlement, les exclusions et les paroles rabaissantes (entre enfants ou de la part des adultes) sont strictement proscrits et immédiatement sanctionnés.

- **Le respect du rythme de l'enfant** : Le droit au repos, au calme ou au refus de participer à une activité dynamique est respecté. L'animation ne doit jamais être source d'angoisse ou de mise en souffrance d'un mineur.

Protocoles d'urgence et gestion des incidents

L'anticipation des situations de crise est la clé d'une réaction efficace.

A. En cas d'accident corporel

1. Sécuriser : Isoler la zone pour éviter un sur-accident.
2. Secourir : L'animateur assistant sanitaire désigné (diplômé PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est un atout), prodigue les premiers soins.
3. Alerter : Le directeur prévient les secours d'urgence (15 ou 112) si l'état de l'enfant le nécessite.
4. Informer : Les responsables légaux sont immédiatement contactés.
5. Tracer : Chaque soin, même bénin, est consigné dans le registre des soins de l'ALSH. Les accidents graves font l'objet d'une déclaration officielle à la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

B. Procédures d'évacuation et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

- **Exercices incendie** : Des simulations d'évacuation des locaux sont organisées périodiquement pour que l'équipe et les enfants acquièrent les bons réflexes (repérage des sorties de secours, point de rassemblement).

- **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** : L'équipe est formée aux conduites à tenir en cas de risques majeurs (intempéries, confinement, intrusion externe).

L'apprentissage du risque : Rendre l'enfant acteur de sa sécurité

Sécuriser ne signifie pas surprotéger.

L''accueil périscolaire est un lieu d'apprentissage où l'enfant apprend à évaluer le danger :

- **La co-construction des règles** : En début de période, les règles de vie et de sécurité (notamment dans la cour ou lors des sorties) sont discutées avec les enfants afin qu'elles soient comprises et non simplement subies.
- **La responsabilisation** : Par le biais de rôles (ex: "l'enfant responsable du passage piéton" lors des déplacements à pied), les mineurs développent leur propre vigilance et celle de leurs pairs.

07

LA RESTAURATION

Livrés par le prestataire « **Ansamble** » et réchauffés sur site, les repas sont pris au restaurant scolaire de la commune.

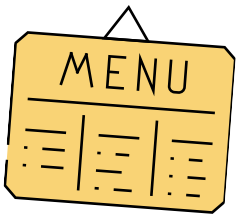

L'équipe mange avec les enfants.

C'est un moment privilégié d'échanges entre les enfants et les animateurs. C'est un moment convivial, calme et de détente.
La nourriture est de qualité et équilibrée. Chacun est invité à goûter, ce temps doit permettre l'apprentissage du partage et de la collaboration.
C'est également un des nombreux moments d'acquisition de son autonomie.
Au cours du repas, les enfants peuvent être amenés à servir ses camarades, mettre le couvert mais aussi débarasser.

08

LES FAMILLES

L'implication des parents dans la vie de l'accueil de loisirs est un enjeu essentiel pour construire une relation de confiance, assurer la cohérence éducative entre les différents lieux de vie de l'enfant (famille, école, loisirs), et renforcer le lien social autour de l'accueil de loisirs.

L'équipe pédagogique veille à :

- accueillir les familles quotidiennement,
- être disponible pour échanger,
- informer les familles du déroulement des journées,
- valoriser les réalisations des enfants,
- favoriser un climat de confiance.

L'information des familles

Le site internet

Les parents peuvent consulter le site de la commune : www.ville-brinon.fr afin d'obtenir toutes les informations sur la vie de l'accueil périscolaire du mercredi.

Il permet de :

- consulter les actualités de l'accueil de loisirs (activités, sorties, évènements),
- accéder aux documents utiles : fiches d'inscription, règlement intérieur, planning des activités,
- trouver les coordonnées pour poser une question ou prendre contact avec l'équipe pédagogique.

Le panneau d'affichage

Un panneau d'affichage à l'entrée de l'accueil est un outil visuel et accessible à tous. Il permet de renforcer le lien entre les familles et l'accueil de loisirs en partageant des informations actualisées de manière simple et rapide.

LA JOURNÉE TYPE

7h30 - 9h

Accueil échelonné des enfants
L'accueil permet à chaque enfant d'arriver à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a le choix entre diverses activités calmes : lire, jouer, dessiner, discuter...
C'est un moment de transition : l'enfant quitte le "cocon" familial et s'approprie un nouveau cadre de vie pour la journée
Contact avec les parents, échanges et présentation du programme de la journée.

9h - 9h30

Fin de l'accueil, rangement et regroupement des enfants
rangement des différents ateliers.
Explication et présentation du programme du jour.
Les enfants sont répartis par groupe. Ce moment marque le début de la journée.

10h - 11h30

Animation temps forts
Activités du matin en lien avec le projet pédagogique : jeux, loisirs créatifs, activités manuelles ou pâtisserie.
Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement de l'activité

11h30 - 13h

Repas du midi
Passage aux toilettes et lavage des mains.
Les animateurs sont présents à table pour superviser le repas et aider les plus jeunes à se servir.
Le repas favorise les échanges et les discussions, il est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, d'éducation au partage...

13h - 14h

Temps libre / temps calme
Un moment de repos, même court, après le repas est nécessaire pour tous, quel que soit l'âge.
Pour les plus jeunes, une sieste est proposée et pour les autres, un temps calme.

14h - 15h30

Animation temps forts
Activités de l'après-midi en lien avec le projet pédagogique : jeux, activités manuelles, loisirs créatifs.

15h30 - 16h

Activité de retour au calme
Les enfants choisissent une activité calme : lecture, jeux de société, jeux, activités manuelles...

16h - 16h30

Goûter
Le goûter permet de faire une pause dans l'après-midi, de réunir les enfants autour d'une collation. C'est le moment d'échanger autour d'une activité qui vient de se dérouler

16h30 - 18h

Départ échelonné des enfants
Les parents viennent chercher leurs enfants. Contact avec les parents, échanges sur la journée écoulée, présentation du programme et des informations relatives à la journée du lendemain.
En attendant leurs parents, les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes (lire, jouer, dessiner, discuter) ; les animateurs restent disponibles auprès des enfants

10

L'ACCUEIL DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément aux principes de la loi n°2005-102 du 11 février 2005, notre structure s'engage à accueillir tous les enfants, sans distinction, quels que soient leurs besoins spécifiques, leurs particularités ou leur handicap.

Cette loi affirme le droit fondamental pour chaque enfant d'accéder à des activités de loisirs en toute équité.

L'accueil du handicap constitue l'un des axes prioritaires de notre Projet Éducatif De Territoire, qui affirme le principe d'une éducation et d'un accès aux loisirs pour tous, dans une dynamique inclusive et respectueuse des besoins de chacun.

Nos locaux sont pensés et organisés pour favoriser l'accessibilité, tant au niveau des espaces de circulation que des zones d'activités.
Les animateurs veillent à adapter les activités proposées : ajustement du matériel, organisation de groupes différenciés, modifications des règles de jeux, accompagnement individualisé…

L'objectif est de permettre à chaque enfant de participer pleinement, de vivre des expériences partagées et de développer ses compétences dans un cadre sécurisant et bienveillant.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers fait systématiquement l'objet d'une préparation individualisée en amont. Une rencontre dédiée est organisée avec la famille et l'enfant afin de :

- Recueillir les informations essentielles concernant le fonctionnement, les besoins et les habitudes de l'enfant,
- Identifier les éventuels aménagements nécessaires (organisation, matériel, rythme, besoins spécifiques),
- Échanger sur les conditions de sécurité physique, morale et affective,
- Définir les modalités de communication entre la famille et l'équipe.

Ceci permet d'analyser avec précision les besoins de l'enfant en termes d'accompagnement. Si cela s'avère nécessaire, cette démarche peut conduire à la mise en place d'un renfort d'animateur, afin d'assurer un accueil adapté et de garantir la sécurité et la qualité de la prise en charge.

11

PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Les engagements de l'accueil périscolaire du mercredi

L'accueil périscolaire du mercredi est un espace de socialisation, d'épanouissement et de sécurité pour les mineurs. Dans le cadre de notre projet éducatif, la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences est une priorité absolue.
Conformément aux directives ministérielles et aux obligations légales de protection de l'enfance, notre équipe s'engage à garantir un environnement physique et affectif sécurisant, exempt de comportements sexistes, de harcèlement ou d'agressions à caractère sexuel.

Comment prévenir les violences sexistes et sexuelles ?

La prévention repose sur le développement d'une culture de la bienveillance, de l'égalité et du respect mutuel au quotidien.

A. La posture et la formation de l'équipe d'animation

- Exemplarité : Les animateurs et animatrices veillent à bannir tout propos stéréotypé, blague sexiste ou remarque sur le physique des enfants.
- Questionnement des espaces : L'équipe veille à une occupation équitable des espaces de jeux (cour, terrains de sport) pour que les filles et les garçons y trouvent leur place sans exclusion.
- Règles de vie claires : Dès le début du séjour, la notion de respect du corps de l'autre et du consentement (pour un jeu, un câlin, un contact physique) est posée comme une règle non négociable.

B. Les actions pédagogiques auprès des enfants

- Éducation à l'égalité : Organisation de grands jeux, de lectures ou d'ateliers pour déconstruire les stéréotypes de genre.
- Le respect de l'intimité : L'aménagement des locaux (sanitaires, vestiaires) garantit une stricte intimité. Les animateurs apprennent aux enfants à frapper avant d'entrer et à respecter l'espace personnel de chacun.
- La libération de la parole : Mise en place d'outils d'expression quotidienne (boîte à idées, «météo des émotions», bilans de fin de journée) pour permettre aux enfants de signaler un malaise en toute confiance.

Comment identifier et repérer les VSS ?

Le repérage précoce nécessite une vigilance constante de la part de l'équipe. Les violences peuvent survenir entre pairs (enfants entre eux) ou émaner d'un adulte.

Les signaux d'alerte comportementaux et physiques :

- Comportements d'isolement : Repli sur soi, mutisme, refus soudain de participer aux activités ou de se rendre aux toilettes.
- Changements émotionnels : Tristesse inexpliquée, crises d'angoisse, agressivité soudaine envers les camarades ou l'équipe.
- Signes physiques : Marques corporelles inexpliquées, plaintes somatiques répétées (maux de ventre, de tête), fatigue extrême.
- Inquiétudes spécifiques : Connaissances ou comportements sexuels inadaptés à l'âge de l'enfant, hyper-sexualisation dans les jeux ou le langage.

Protocole d'action en cas de suspicion ou de révélation

Si un enfant se confie ou si des indices concordants laissent suspecter des violences (qu'elles se produisent au sein des accueils ou dans le cercle familial) un signalement sera effectué auprès des autorités une IP (Information Préoccupante) à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) ou un signalement au Procureur de la République & Organisme de tutelle (SDJES).
Règle d'or pour l'équipe : Ne jamais enquêter soi-même. Notre rôle est de protéger, de recueillir et de transmettre aux professionnels compétents. Tout adulte témoin ou informé d'une situation de danger a l'obligation légale d'agir.

12

ÉVALUATIONS

L'évaluation du projet pédagogique est une étape indispensable pour faire évoluer les pratiques, ajuster les objectifs, et répondre aux éventuelles problématiques de terrain. Elle permet de vérifier la cohérence entre les finalités du projet éducatif, les objectifs du projet pédagogique et le fonctionnement réel des accueils.

Elle sert à :

- Identifier ce qui fonctionne ou non,
- Apporter des ajustements concrets,
- S'assurer de la pertinence des choix éducatifs et pédagogiques,
- Réinterroger les méthodes, les outils, les postures.

Qu'évalue-t-on ?

L'évaluation porte sur :

- **Les objectifs fixés** : ont-ils été atteints ?
- **Les démarches et les moyens mis en œuvre** : sont-ils cohérents avec les intentions éducatives ?
- **Les actions réalisées** : ont-elles été menées comme prévu, et étaient-elles adaptées ?
- **L'impact sur les enfants, l'équipe, les familles.**

Quelques questions repères :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- Étaient-elles pertinentes au regard des objectifs visés ?
- Les moyens humains et matériels ont-ils été bien mobilisés ?
- Quels effets concrets sur le fonctionnement du centre et sur les enfants ?

Outils d'évaluation utilisés

Plusieurs outils et temps sont mobilisés pour évaluer régulièrement et collectivement :

- **Évaluations sur le terrain** : échanges quotidiens entre animateurs et direction.
- **Auto-évaluation** pour les animateurs : retour sur l'application concrète des objectifs pédagogiques.
- **Bilans d'équipe** avant chaque période de vacances : analyse collective du fonctionnement.
- **Évaluations avec les enfants** : forums, boîtes à idées, outils ludiques.
- **Échanges informels ou formels avec les familles** : retours d'expérience, suggestions, remarques.

Réunions et suivi de l'équipe

Des **réunions d'équipe régulières** seront mises en place afin d'évaluer les projets et les actions menées, en lien avec les objectifs éducatifs définis.
Des **entretiens individuels** seront également proposés par la direction, dans un objectif d'accompagnement professionnel, de reconnaissance, mais aussi d'ajustement si nécessaire.

Une **communication continue et bienveillante** au sein de l'équipe pédagogique est indispensable. Elle garantit la cohérence du discours, permet de traiter les situations problématiques rapidement, et assure une bonne transmission des informations entre tous les acteurs : enfants, parents, intervenants, etc.

13

BILAN

Bilans avec les enfants

Les bilans avec les enfants doivent être pensés de manière **ludique, participative et adaptée à leur âge.**

L'animateur peut utiliser le jeu (ex : jeu des cibles, pluie nuage soleil, thermomètre de satisfaction...) pour les amener à s'exprimer sur :

- Leur vécu de la journée,
- Leur ressenti sur une activité,
- Les dynamiques de groupe.

Ces temps de bilan favorisent la parole de l'enfant, le rendent acteur de son accueil, et permettent d'ajuster les animations en fonction de ses besoins.

Bilans d'activités par les animateurs

À la suite des activités, les animateurs s'appuient sur :

- Le retour des enfants,
- La fiche de préparation et d'évaluation,
- Leurs propres observations.

Cela permet de réfléchir à la qualité pédagogique de l'activité, aux réussites comme aux difficultés rencontrées, et d'identifier des pistes d'amélioration pour les prochaines séances.

Bilans d'équipe

Les bilans d'équipe sont des temps d'échange collectif autour :

- Des **temps forts ou difficiles vécus,**
- Des **comportements des enfants,**
- Du **respect des objectifs pédagogiques,**
- De la **cohérence des actions menées.**

Ces temps permettent de construire des **axes d'amélioration**, de faire évoluer les pratiques, et de maintenir une dynamique collective dans une démarche de qualité et d'union des animateurs.

CONCLUSION

Les Intentions Éducatives et la Posture Pédagogique

Notre philosophie d'accueil : Un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant

L'accueil périscolaire du mercredi de Brinon/Clémont se conçoit comme un tiers-lieu éducatif, à la frontière entre le cocon familial et l'espace scolaire. Notre ambition première est de proposer aux enfants un environnement physique et affectif de qualité, où la bienveillance est le moteur de chaque interaction.

- Sécuriser pour libérer le potentiel : C'est en se sentant pleinement en sécurité et reconnus dans leur singularité que les enfants osent expérimenter, se tromper et grandir.
- Respecter le rythme de chacun : Qu'il s'agisse du besoin de sommeil des plus petits ou du désir d'autonomie des plus grands, l'accueil périscolaire de Brinon veille au respect des rythmes individuels (alternance de temps forts, de temps calmes et de temps libres).

Les axes majeurs de notre démarche pédagogique

Pour traduire ces valeurs en actions quotidiennes, l'équipe d'animation s'appuie sur trois piliers fondamentaux :

- **Le jeu et l'activité variée** comme moteurs d'épanouissement.

Le jeu sous toutes ses formes (libre, coopératif, grand jeu) est le droit fondamental de l'enfant et le cœur de notre métier. À travers une programmation variée (ateliers culturels, d'expression, sportifs ou scientifiques), l'accueil périscolaire offre des espaces de stimulation afin de :

  - Susciter la curiosité et l'esprit critique.
  - Permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles passions et de valoriser ses compétences.
  - Développer l'habileté motrice et l'expression corporelle.

- **La socialisation, le partage et la convivialité.**

Faire de l'accueil un lieu de vie harmonieux implique de cultiver le sens du collectif. Les temps du mercredi doivent rester synonymes de plaisir partagé. L'équipe d'animation met en place des dispositifs favorisant :

  - La mixité et l'inclusion : Apprendre à vivre, jouer et coopérer ensemble, au-delà des différences d'âge, de genre ou de capacités.
  - La construction des règles : Impliquer les enfants dans la vie de la structure pour leur faire expérimenter la citoyenneté et le respect mutuel.
  - Les rituels conviviaux : Valoriser les temps informels (repas, goûters) comme des espaces privilégiés d'échanges et de déconnexion.

- **L'accompagnement au développement personnel et à l'autonomie.**

L'équipe d'animation se positionne non pas comme de simples prestataires d'activités, mais comme des repères éducatifs afin de :

  - Encourager l'expression des émotions et le choix (l'enfant a le droit de choisir son activité ou de ne rien faire).

Rendre l'enfant acteur de ses vacances en favorisant la prise d'initiatives et l'autonomie (aménagement des espaces de jeu, gestion du matériel, proposition de projets par les enfants).

Synthèse des objectifs opérationnels pour l'équipe

- Valeurs phares,
- Actions concrètes sur le terrain,
- Plaisir & Découverte,
- Proposer des projets innovants, solliciter des intervenants extérieurs, valoriser les créations des enfants,
- Bienveillance,
- Pratiquer l'écoute active, bannir la compétition négative, utiliser la communication non violente,
- Rythme de l'enfant,
- Aménager des espaces "cozy" pour le calme, ne pas sur-animer les journées, adapter les horaires de sieste,
- Convivialité,
- Créer des rituels d'accueil chaleureux pour les familles, soigner l'ambiance des repas.